



Vivre à Bretteville sur Laize



Nouveau CINÉMA ...
Nouvelle SALLE DE SPECTACLE...

Sommaire

- | | | |
|----------------------------------|----------------------------------|--|
| 2- Mot du maire | 8- Infos | 16- Culture : 30 ans des semaines de Quilly |
| 3- Conseil municipal | 10- Nouvelles activités | 18- Marché de Noël |
| 5- Travaux | 10- 30 années de bulletin | 19- Bretteville utile |
| 7- Téléthon 2019 | 11- Dossier : le cinéma | 20- Calendrier |
| 8- Forum des associations | 14- Bien vivre ensemble | |



Téléthon 2019

Chers Brettevillaises, chers Brettevillais,

Voici déjà le dernier bulletin d'informations de la mandature. Comme tous ceux qui l'ont précédé ces six dernières années, il est le fidèle témoin de l'action municipale. Ces 12 éditions au travers de nombreux dossiers variés, précis, intéressants nous ont permis, à n'en pas douter, d'avoir une connaissance accrue de tout ce qui fait finalement l'histoire de notre commune. Toute ma gratitude à l'équipe de rédactrices et de rédacteurs.

Ce dernier trimestre aura été marqué dans des registres totalement différents par :

- la fin de travaux importants et attendus : la sécurisation de la rue de Quilly, la réfection de la rue et des trottoirs à la cité des Clos, les anciens vestiaires de football entièrement rénovés, notre salle de cinéma/spectacle complètement refaite.
- une 30^{ème} édition de nos Semaines culturelles de Quilly consacrées cette année au Congo Brazzaville en tous points remarquable : Expositions, spectacles, repas, film... s'y sont succédés avec succès.
- des initiatives de notre CCAS qui permettent d'ores et déjà de venir en aide et amener un peu de réconfort à certains de nos concitoyens.
- un Téléthon à l'organisation parfaite qui, une fois encore, aura permis une collecte importante.
- un arbre de Noël pour nos aînés superbement préparé par le club des Anciens et en particulier par Colette PIERRE qui quitte la présidence après 19 années consacrées à l'animation du club et durant lesquelles elle n'aura pas compté son temps au service de toutes et de tous. Au nom de tous les Anciens, Merci Colette !



Bruno François

“ Nous n'héritons pas de la terre
de nos parents,
nous l'empruntons à nos enfants ”
Antoine de Saint-Exupéry

BELLE ANNÉE 2020



Monsieur le Maire de Bretteville-sur-Laize
et le Conseil Municipal
vous souhaitent une bonne année 2020.
Que ce nouvel an vous apporte
tout ce que vous désirez
de plus beau pour vous et vos proches.

Conseil du 28 août 2019

Le conseil municipal :

Accepte l'avenant de l'entreprise Samia DEVIANNE de + 3 160 € HT, relatif aux travaux modificatifs au marché de la salle de cinéma concernant les rideaux (Lot 6).

Autorise le Maire à accorder aux ménages brettevillais très modestes une prime énergie de 300€ en moyenne, limitée à 10 ménages, dans le cadre du dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) visant à favoriser la rénovation énergétique. Cette aide équivalente à celle votée par le conseil communautaire vient renforcer le dispositif initié par la Communauté de communes Cingal – Suisse Normande.

Autorise le Maire à signer le bail d'une durée de 1 an, à compter du 1er septembre 2019, formalisant la location à M. KOSTRZ Bastien du local communal situé 2, rue du Général de Gaulle, pour un loyer mensuel de 400€, afin d'y installer un cabinet d'ostéopathie. En l'absence d'un 2ème locataire dans ce délai de 1 an, le bail pourra être renouvelé à M. KOSTRZ Bastien mais pour un montant de loyer mensuel de 800€.

Accepte de verser une subvention exceptionnelle de 300€ à l'association du BBC (Bretteville Basket Cingal) de Bretteville-sur-Laize, correspondant au manque à gagner lié aux frais de bouches des artisans et des musiciens lors de la manifestation du 13 juillet 2019.

Autorise Madame Caroline GOUHIR à faire une demande d'agrément pour un service civique, dont les missions principales viseront des actions ludiques et valorisantes, la communication, le marché de proximité, la mise en place d'aides alimentaires et l'organisation de divers ateliers.

Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif (RPQS), conformément aux dispositions de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Autorise le Maire à signer la convention ayant pour objet de définir les règles de partenariat entre le Conseil Départemental du Calvados et la Commune de Bretteville-sur-Laize concernant le développement du service de la lecture publique, et ce pour une durée de 3 ans. La commune consacrerait un budget d'acquisition annuelle de livres et revues d'un minimum de 1,50 € par habitant.

Décide la désaffectation et le déclassement du terrain de l'ancienne caserne des pompiers, rue du Commandant Masseron, dans le cadre de la régularisation de la cession à titre gratuit au profit de INOLYA (anciennement Calvados Habitat).

Accepte la proposition de la commission d'ouverture des plis réunie au Conseil départemental le 25 juillet 2019 de retenir, pour l'aménagement de la rue de Quilly, la société Bihel Travaux Publics, pour un montant de travaux de 74 357,50 € HT pour la tranche ferme et 171 294 € HT pour la tranche optionnelle, soit un montant total de 245 651.50 € HT.

Approuve la proposition du Maire d'accepter l'offre d'achat de l'ensemble immobilier situé rue des Granges appartenant aux

Consorts Val, libre de tout loyer, et ce pour un montant de 40 000 € TTC (frais de notaire en sus), afin de constituer une réserve foncière.

Accepte l'avenant de l'entreprise Larcher de + 4 515,90 € HT, relatif aux travaux modificatifs au marché de l'ancien vestiaire de football consistant en la fourniture et la pose de prestos eau froide pour lave-bottes, la mise en place d'un meuble évier, le remplacement d'un receveur, le déplacement des alimentations machine à laver...

Conseil du 10 octobre 2019

Le conseil municipal :

Suite à l'enquête publique ayant eu lieu du lundi 26 août au vendredi 27 septembre 2019 concernant la demande d'autorisation environnementale valant autorisation au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement, liée à l'aménagement de la ZAC « Le Grand Clos » à Bretteville-sur-Laize, et suite à la présentation par le Maire des éléments du dossier d'enquête, le conseil municipal donne à l'unanimité un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale.

Conseil du 24 octobre 2019

Le conseil municipal :

Approuve le rapport présenté par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) portant sur l'évaluation des transferts de charges et des ressources entre la communauté de communes Cingal – Suisse Normande et ses communes membres, ainsi que le montant des attributions de compensations, à savoir pour la commune de Bretteville-sur-Laize la somme de 66 898 €, versé à compter de l'exercice budgétaire 2019.

Accepte les avenants relatifs aux travaux modificatifs du marché de l'ancien vestiaire de football :

- Entreprise ELECTRIQUE CITE (lot 7 Electricité) :
+ 4 415,95 € HT
- Entreprise AFM (lot 3 Menuiseries extérieures) :
+ 6 864,36 € HT
- Entreprise 2MPC (lot 1 Démolition - Carrelage- Maçonnerie) :
+ 2 700 € HT

Accepte les propositions de la commission d'ouverture des plis relatives au choix des entreprises pour la construction d'une nouvelle station d'épuration et de son poste de refoulement :

- Station d'épuration après négociations : SAUR (variante) / VAUBAN GC / SBTP pour un montant de 1 868 000 € HT ;
- Poste de refoulement : l'entreprise SADE CGTH pour un montant de 399 986 € HT.

Autorise le Maire à faire une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), concernant la construction de la nouvelle station épuration et de son poste de refoulement.

Approuve le projet relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication

de la route desservant le lieu-dit « La Grosse Butte » établi par le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC ENERGIE), pour un coût total estimé de 87 618,11 € TTC dont une participation communale de 37 338,34 €.

Approuve le programme des équipements publics (PEP) à réaliser dans la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Grand Clos, qui définit l'ensemble des équipements et ouvrages publics nécessaires à la viabilisation de la zone ainsi que des futurs terrains destinés à accueillir le programme des constructions et qui indique également les modalités de financement et de maîtrise d'ouvrage de ces équipements.

Approuve le dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Grand Clos.

Approuve le Cahier des Charges de Cession de Terrains (CCCT), qui définit les droits et devoirs des acquéreurs, de l'aménageur et de la collectivité dans le cadre de la vente des terrains à commercialiser au sein du périmètre de la ZAC du Grand Clos, ainsi que son annexe, le Cahier des Prescriptions Architecturales, Paysagères et Environnementales (CPAPE), qui précise quant à lui les règles particulières à la construction et à l'aménagement des parcelles privées, et fixe les prescriptions techniques, urbanistiques et architecturales imposées pour la durée de la réalisation de la ZAC du Grand Clos.

Accepte la proposition du Maire de rétrocéder gratuitement à la famille Surosne une parcelle correspondant à une partie du chemin rural de Jacob Mesnil à Caillouet, appartenant à la commune mais utilisée depuis longtemps déjà par la famille Surosne pour son exploitation, afin qu'elle puisse réaliser son projet de permis d'aménager en vue de la réalisation de quatre parcelles à construire, à condition qu'elle prenne en charge les frais de géomètre induits.

Accepte la modification du temps de travail d'un adjoint technique de 2ème classe au 1er décembre 2019 : 27.00/35^{ème} contre 20.00/35^{ème} précédemment.

Décide de créer un CDD (Contrat à durée déterminée) portant nomination d'un agent contractuel en tant qu'adjoint technique C1 pour 5/35ème afin de gérer la salle de spectacle, établi pour une durée de 1 an renouvelable une fois et prenant effet au 1^{er} décembre 2019.

Donne son accord au raccordement d'une parcelle rue de la Dîme, réalisé par le SDEC ENERGIE pour un montant total de 8 343 € HT dont 3 337,20 € de participation communale, somme qui sera compensée par la taxe d'aménagement.

L'immeuble occupé par La Poste étant en vente, dans un souci de préservation de l'ensemble des services exercés par cette dernière à ce jour, se pose la question de l'acquisition éventuelle de ce bien par la commune. Par conséquent, le CM autorise le Maire à entreprendre les démarches nécessaires auprès du cabinet chargé de la vente de cet immeuble, pour toutes informations concernant le montant de la transaction et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ; toute décision définitive devant faire l'objet d'une délibération ultérieure.

Conseil du 27 novembre 2019

Le conseil municipal :

Le Maire donne lecture au CM du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif (SPANC), adopté par la Communauté de Communes Cingal Suisse Normande le 26 septembre 2019.

Convient d'acheter l'ensemble immobilier situé place de la Mairie appartenant aux consorts de FERRON du CHESNE pour un montant de 91 100 € TTC, frais d'agence inclus et frais de notaire en sus, afin de constituer une réserve foncière.

Autorise le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association MAM Bulle d'Enfants de Bretteville-sur-Laize, pour couvrir les frais générés par les animations proposées lors du marché de proximité de décembre.

Accepte l'offre financière de l'entreprise SOGETI concernant le rabattement de nappe dans le cadre de la reconstruction du poste de refoulement du Beffeux, pour un montant de 3 600 € HT.

La commune accueillant une personne en service civique pour huit mois (du 12 Novembre 2019 au 11 Juillet 2020), le CM autorise le Maire à signer une convention avec la SARL auto-école VILLEDIEU de Bretteville-sur-Laize afin que lui soit versé, en accord avec le jeune volontaire et dans le but d'obtenir le permis de conduire, le montant de la prestation mensuelle de 107,59 € due par l'organisme d'accueil, soit 860,72 € au total.



Aménagement de la sécurité de la rue de Quilly

Les travaux d'aménagement de sécurité de la rue de Quilly ont commencé au mois d'octobre. Cette opération consiste à réduire la vitesse des véhicules de l'entrée de la commune en arrivant de Caen, au site de l'ancienne Scop Bouchard (1^{ère} tranche), afin de favoriser le cheminement des piétons et d'assurer ainsi

leur sécurité ; mise en place de trottoirs des deux côtés de la voie, installation de deux grands plateaux surélevés ; rétrécissement de la route, à l'entrée de la rue jusqu'au niveau du chemin de la Croix aux nobles avec un passage en alternance des voitures. Le chantier devait être terminé à la fin de l'année ou au plus tard, il le sera au 1^{er} trimestre 2020. Il est conduit par le cabinet Acemo, maître d'œuvre, et réalisé par la Société Bihel travaux publics (SBTP). La 2^{ème} tranche, qui ira jusqu'à la rue du Général de Gaulle, est programmée pour cette année.



Effacement des réseaux aériens à La Grosse Butte

Les réseaux aériens à La Grosse Butte (fils électriques et téléphoniques) vont bientôt disparaître du paysage. Les travaux réalisés par la société Garczynski Traploir sous la direction du SDEC Energie ont commencé au mois de décembre. Ils devraient être terminés lors du premier trimestre 2020. L'opération consiste à enfouir les réseaux électriques et de télécommunication sur une longueur de 247 mètres pour l'effacement électrique basse tension, de 270 mètres pour l'effacement de l'éclairage et de 517 mètres pour l'effacement Télécom.

Rénovation de la Cité des clos

La Cité des clos a fait l'objet d'un important programme de rénovation ces dernières années. L'assainissement a d'abord été refait. Ont suivi l'effacement des réseaux puis récemment l'amélioration de la récupération des eaux pluviales, la réfection des trottoirs, du parking et de la voirie.



Déploiement de la fibre optique dans la commune

Le projet Fibre Calvados

D'ici 2022, la fibre optique sera la principale technologie déployée en France pour apporter l'Internet très haut débit chez vous. Elle va progressivement remplacer l'ADSL et le réseau téléphonique en fil de cuivre, voués à disparaître. Le nouveau réseau de fibre optique permettra, à terme, d'accéder à l'Internet très haut débit pour tous : particuliers, entreprises et collectivités.



Fibre Calvados-Normandie

Derrière ce nom se cache le réseau public de fibre optique, piloté par le Département du Calvados et déployé par son délégataire COVAGE. Actuellement en cours de déploiement à Bretteville-sur-Laize, le réseau Fibre Calvados-Normandie est déjà présent dans une centaine de communes du département.



Rénovation des anciens vestiaires du stade du Manoir

Les anciens vestiaires du stade municipal du Manoir viennent d'être rénovés. Tout a été pratiquement refait : les menuiseries extérieures et intérieures ; l'isolation et l'électricité. Un bardage a été posé ainsi qu'un volet roulant électrique.



AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



6 ET 7
DECEMBRE
2019



L'association Spirale tient le bar

Encore une fois les associations du CINGAL se sont mobilisées pour répondre à l'élan national de solidarité du téléthon 2019 ! Grand loto, animations sportives, culturelles et gourmandes et dons ont permis de récolter la somme de **9 108,94 €**. La générosité reste une valeur de notre territoire.



Carte de France et étiquettes de fromage



Jean-Pierre Goujon a remis le chèque à Jean-Paul Guinefoleau, coordinateur du Téléthon dans le Calvados



Loto



Inauguration du Téléthon avec la chorale «la Cingalaise»



Fil rouge : broderie du logo



Repas aux tripes

Crêpes confectionnées par le comité des fêtes d'Urville



Pesée du panier



Lavage voiture par les pompiers



Rando pédestre avec la Rando gouvixoise



Les Troubadours de la Laize

SUCCES CONFIRMÉ !

Pour sa 6^{ème} édition, le forum du 7 septembre a maintenu son niveau de fréquentation avec plus de 800 visiteurs, malgré celui organisé le même jour à Thury-Harcourt le Hom. Une équipe de bénévoles toujours

aussi nombreux et dynamiques et 42 associations dont 3 de la Suisse Normande, ont animé cette manifestation et permis un grand nombre d'adhésions. Une soirée a clôturé cette journée avec un « Fish and Chips » préparé par l'APE dégus-

té sur un air de musique irlandaise jouée par le groupe « 4 de Trèfle ». Certains ont même été initiés aux gigue et autres danses irlandaises... Le prochain forum des associations se déroulera le samedi 5 septembre 2020.



infos

Sacs poubelle 2020



La distribution aura lieu à la salle des fêtes, aux dates et horaires suivants :

- Judi 12 mars** de 16h à 19h
- Vendredi 13 mars** de 16h à 19h
- Samedi 14 mars** de 9h à 12h

Elections municipales : Pièce d'identité obligatoire

Les 15 et 22 mars 2020 auront lieu les élections municipales.

Pour voter, il est obligatoire :

- d'être inscrit sur les listes électorales de la commune
- de fournir une pièce d'identité.

Parmi la liste définie par le gouvernement (arrêté du 12 décembre 2013), **peuvent être présentées les pièces d'identité** courantes suivantes : Carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photographie ou permis de conduire.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être en cours de validité ou périmés. La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire mais souhaitée.



Collecte des «Bouchons d'amour» 2020 (bouchons en plastique)

devant la mairie de Bretteville-sur-Laize de 9h à 12h :

- Samedi 11 janvier
- Samedi 14 mars
- Samedi 9 mai
- Samedi 11 juillet
- Samedi 12 septembre
- Samedi 14 novembre



Le **grand** clos

Plusieurs décisions ont été prises le 24 octobre dernier par le Conseil municipal au sujet de la **Zone d'Aménagement Concerté « Le Grand Clos »**.

→ Pièce maîtresse du projet d'aménagement, le **Dossier de Réalisation** de la ZAC a été approuvé.

Ce dossier porte sur les espaces publics du futur quartier. Il en définit les contours techniques et qualitatifs, afin de guider l'aménageur dans les aménagements qu'il aura à réaliser ces prochaines années : largeurs de voiries, revêtements des chaussées, essences végétales, diamètres de réseaux, etc.

C'est un outil précieux pour la collectivité puisqu'il va lui permettre de contrôler que ses souhaits en matière de qualité des espaces publics sont respectés par l'aménageur. Il lui permet également d'avoir une visibilité sur les participations financières qui lui seront versées par ce dernier au titre de la création ou du renforcement des équipements publics.



L'aménageur va prochainement lancer la **commercialisation** des terrains de la **première tranche** !

Si vous êtes intéressé pour vivre dans le futur quartier du Grand Clos, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Société FONCIM :

Adresse : 2 bis boulevard Georges Pompidou
- 14000 Caen

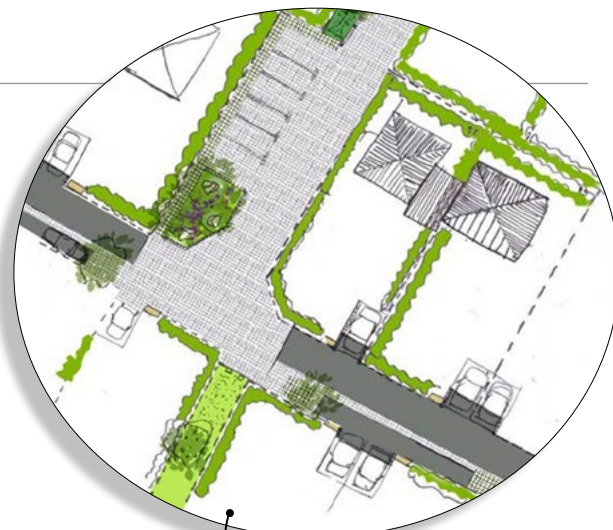
Téléphone : 02 31 38 94 94

Site internet : <https://amenageur.foncim.fr/>

Crédits illustrations : Agence Vert Latitude, paysagistes-urbanistes
- Cabinet SCE, ingénierie VRD

Insigne de chef de centre

Le samedi 30 novembre, à l'occasion de la Sainte Barbe, le commandant Raphaël Hue (Responsable de la Compagnie des Sapeurs Pompiers de Ifs) a remis l'insigne de chef de centre à Bernard Delaquaize. Cette médaille est la reconnaissance de son investissement reconnu et apprécié à la caserne de Bretteville-sur-Laize où il a été chef de centre du 1^{er} janvier 1982 au 4 avril 1991.



Exemple du contenu du dossier de réalisation : le principe d'aménagement d'une placette au sein du quartier, avec ses revêtements divers et ses ambiances paysagères.

→ Le Conseil municipal a également approuvé le **Cahier des Prescriptions Architecturales, Paysagères et Environnementales** de la ZAC.

Véritable prolongement du Plan Local d'Urbanisme, le « CPAPE » précise les règles particulières à la construction et à l'aménagement des parcelles privées : stationnement, aspect extérieur des constructions, clôtures, « bonnes pratiques » environnementales, etc. Il sert donc au service instructeur dans l'analyse et la délivrance des autorisations d'urbanisme.

L'objectif est de garantir la qualité des constructions et des aménagements réalisés sur les terrains privés au sein de la ZAC, dans le but d'offrir un cadre de vie agréable et pérenne à ses habitants.

Le CPAPE de la ZAC contient des croquis qui permettent d'illustrer les règles de construction : hauteur, implantation ou, comme ici, les formes de toitures autorisées...



Nouvelles activités

Le salon de toilettage d'Eden rue de Quilly

Le salon de toilettage d'Eden a ouvert au début du mois de décembre. Il est tenu par Virginie Prével qui toilette chiens et chats. Elle propose toute une gamme de services qui amélioreront la vie de ces animaux domestiques.

Toilettage d'Eden, 9, rue de Quilly 02 31 23 07 47 : Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h30 /18h ; mercredi 9h30/12h et 13h/17h ; samedi 9h/14h.



Bastien Kostrz, ostéopathe, rue du Général-de-Gaulle

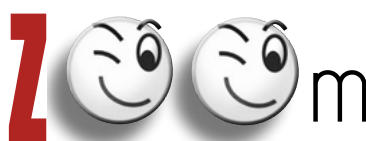
Bastien Kostrz , ostéopathe, s'est installé depuis le 2 septembre, dans les locaux de l'ancienne perception, rue du Général-de-Gaulle. Il dispose d'un cabinet spacieux avec une salle d'attente. Il se déplace également.

2, rue du Général-de-Gaulle 06 10 54 96 47 ou par la plateforme Doctolib / kostrz.osthéopathe@gmail.com

Michel et Elodie Leboisne ont repris le Bar-PMU

Michel et Elodie Leboisne sont les nouveaux propriétaires du Bar-PMU, place Cauchard. Ils succèdent à Anne et Christophe Lafosse. L'enseigne change également de nom et devient «Au Boulot» à la place du Newton.

Bar-PMU «Au Boulot» place Cauchard 02 31 23 52 53 : Ouvertures : lundi/mardi 7h30/19h ; mercredi 7h/12h30 ; jeudi au samedi 7h/19h30 ; dimanche 7h30/13h30.



1989-2019 : trente années de bulletin municipal !

Votre bulletin municipal fête cette année ses 30 ans. Pendant 30 années, 2 fois par an ces quelques pages viennent témoigner de la vie de notre commune. On ne peut rappeler cet anniversaire sans citer ici Michel Lesnard qui depuis trente ans, comme conseiller municipal, puis comme maire adjoint, puis comme non-élu a participé à ce journal. Michel par son humour, sa simplicité, sa connaissance des événements et des personnes qui font notre village, est un pilier efficace à la construction de cet outil de communication. Merci Michel pour tes compétences et le temps que tu donnes à ce travail en équipe, une équipe soudée et heureuse d'œuvrer ensemble !



Le « cinéma agricole »

Dans l'entre-deux guerres, le ministère de l'agriculture tente de faire du cinéma dans les campagnes un levier pour lutter contre l'exode rural. En effet, l'agriculture française étant en difficulté, il faut tout faire pour maintenir le système des petites exploitations familiales. Le programme lancé, du matériel est mis en place sous la supervision des instituteurs ruraux. Les habitants des campagnes plébiscitent le « cinéma agricole », mais très vite aspirent à autre chose que des sujets agricoles. Aussi intéressants que soient des films comme « La bonne méthode » (1927) qui présente de nouvelles techniques agricoles ou encore des dessins animés comme « La Révolte des betteraves » (1930) promouvant l'emploi de la potasse pour améliorer la qualité de la terre, les spectateurs veulent de la distraction.

Par ailleurs, à la même époque, la société Pathé s'intéresse aux communes de moins de 5 000 habitants et développe le Pathé-Rural, projecteur en format réduit 17,5 mm. D'un emploi très simple, le projecteur est conçu pour être utilisé par des non spécialistes. Comme il est facilement transportable et utilise des pellicules ininflammables, n'importe quelle salle peut convenir aux projections. Enfin, d'un coût réduit, il peut être soit acheté soit loué.

Une fois les postes de projection et les réseaux d'échange de films créés, ce sont de vrais cinémas qui émergent comme à Bretteville-sur-Laize. Au départ, il s'agit souvent d'un cinéma hivernal, avec des séances entre novembre et mars, et qui trouve son public puisqu'en moyenne 30% des villageois le fréquentent.

Normandy-Ciné



Avant-guerre, le cinéma brettevillais avait lieu dans la salle des fêtes aménagée dans l'ancienne halle. Cette salle avait été « heureusement restaurée par les soins des Anciens Combattants » comme le précise le journal Ouest-Eclair du 14 décembre 1936. Ce même journal nous apprend également que le 6 février 1937 à 20h30 y sera projeté « Pêcheur d'Islande » (film français de 1933). En 1939, la gestion du cinéma était confiée à Robert de Pierrepont de Pont-d'Ouilly et, le temps des séances, la salle devient Normandy-Ciné. Sont donnés, le 29 avril 1939 à 21h, « En Vadrouille » (film américain de 1936) et « Moi et l'Impératrice » (film allemand de 1933).

La Symphonie pastorale

Un Brettevillais, Jean Lelièvre, 14 ans en 1944, aidait le samedi soir Robert de Pierrepont au cinéma comme ouvrier. Le 10 juin 1944, il se souvient : « Ce soir-là, on devait passer le film « La Symphonie pastorale ». La séance n'aura pas lieu, les bombardements alliés anéantissant ce même jour le bourg.



La « Baraque des loisirs »

Après la guerre et la destruction du bourg, le cinéma s'installe dans la « baraque des loisirs » au bord de la Laize route de Gouvix. Il s'agit d'un baraquement provisoire qui sert tout à la fois de salle de réunions, de spectacle et de cinéma. Son problème ? Il a été monté sur un sol mouvant et la sécurité est menacée. Aussi le maire de l'époque a-t-il envisagé, lors du conseil municipal du 25 janvier 1951, d'avertir le « directeur du cinéma » de sa fermeture imminente, au grand dam du

conseil municipal opposé à la privation des habitants de divertissement. Toutefois, la baraque des loisirs finira par fermer.



Autant en emporte le vent

Le 9 mars 1956, le conseil municipal décide de monter une nouvelle « baraque des loisirs » sur le terrain des sports. Si le 12 juin 1956, l'achat des matériaux nécessaires est voté, ce n'est que le 18 juin 1957 que des entrepreneurs sont missionnés pour la terminer. Malheureusement, au printemps 1958, la baraque des loisirs est abattue lors d'une tempête. Des vents de la force d'un ouragan balayent le nord-ouest de la France provoquant de nombreux dégâts.

Le Normandy est né

Lors de la reconstruction du bourg, une vraie salle de spectacle est offerte à la commune. Aussi, le 21 juillet 1959, le conseil municipal choisit les fauteuils et les rideaux de cette salle : des fauteuils carrés « Royal » aux sièges de latex rouge ainsi que des rideaux de scène en mousse de verre jaune or. Le choix des décors de la scène est remis au 30 juillet.

« Monsieur le Directeur »

Deux exploitants privés se succéderont à la tête du Normandy, Robert de Pierrepont de Pont-d'Ouilly (crédit photo : Jean-Claude Verrier) puis Charles Hardy de Thury-Harcourt, mais le modèle économique du cinéma est très fragile. Aussi, dans les années 1990, la commune en reprendra la gestion pour la confier à l'association brettevillaise « Les Cinglais du cinéma ».



Passeurs d'images

Deux jeunes Brettevillais passionnés de cinéma suivront une formation en apprentissage aux côtés de Charles Hardy. Ils apprennent le métier de projectionniste, c'est-à-dire à utiliser des appareils argentiques à pellicule. Ils gèrent les salles de Bretteville-sur-Laize, Thury-Harcourt et Aunay-sur-Odon. L'un d'eux deviendra projectionniste pour la Gaumont dans les années 1980 et opérera dans des salles parisiennes.

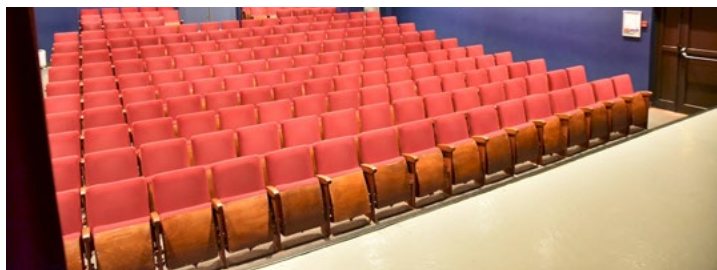
Bulletin de la Météorologie Nationale, 34^{ème} année

Catégories tempête/coup de vent et douceur inhabituelle

Un événement classé comme exceptionnel a eu lieu du dimanche 5 au lundi 6 janvier 1958.

Il s'est produit en Alsace, en Bourgogne, en Bretagne, en Champagne-Ardenne, en Franche-Comté, en Île-de-France, en Lorraine, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Basse-Normandie, en Haute-Normandie et en Picardie.





Le Normandy 2.0

Une première fois rénovée en 1990, et équipée de 250 fauteuils achetés au casino de Cabourg, la salle de spectacle fait l'objet en 2019 d'un vaste programme de rénovation (fauteuils, accueil, chauffage...) visant à achever d'en faire un équipement de haut niveau, la salle ayant déjà été équipée en 2014 d'un projecteur numérique, d'une sonorisation Dolby et d'un nouvel écran.



Le programme
du cinéma
est consultable
par affiche
ou sur notre site



Association «Les Cinglais du cinéma»

avec l'association « Génériques » (ligue de l'enseignement)

**NOUS VOUS
INVITONS
À FRÉQUENTER
CE CINÉMA,
UN CINÉMA FAMILIAL
QUI EST À VOTRE PORTE !**

Créée en 1995, L'association «Les Cinglais du cinéma» anime le CINÉMA «le Normandy» de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE :

- Une projection TOUS LES VENDREDIS à 20h45
- Un cinéma équipé en numérique (son et image)
- Des films grand public 5 semaines après leur sortie
- Des films pour les enfants et les séniors...

Notre mail : contact@cinema-bretteville.fr

<http://cinema-bretteville.fr>

Bien vivre ensemble

300 mètres pour courir avec Hortos Mundi

Le jogging est très tendance et vous êtes nombreux(ses) à le pratiquer dans notre commune, alors Hortos Mundi, en partenariat avec le SMICTOM de La Bruyère, vous propose d'emprunter les 300 mètres d'allées périphériques de son jardin partagé d'ici fin janvier 2020.

Il est important d'alterner les surfaces sur lesquelles vous courez,

ce circuit sera remblayé de 20 cm de bois broyé, il offrira un sol mou bien drainé pour ménager vos articulations.

Cette piste sera aménagée aussi dans une optique de développement durable, les copeaux fournis par le SMICTOM proviennent de l'opération de criblage du compost. Hortos Mundi signifie «les jardins du monde», l'association s'emploie à partager cet espace communal avec vous.



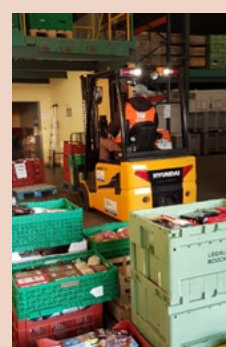
Banque Alimentaire du Calvados

La précarité alimentaire en milieu rural est souvent la résultante d'un chômage élevé, de beaucoup d'emplois précaires et d'une population âgée importante. Et pour notre commune le chiffre des familles en difficulté ne cesse d'augmenter.

Le 15 février a été signée une convention de partenariat entre le CCAS de la commune et la Banque Alimentaire du Calvados. Ce qui permet dorénavant à la commission du CCAS d'effectuer une distribution de denrées d'épicerie tous les quinze jours. Ces denrées sont issues de l'Union européenne, de la grande distribution, des industries agroalimentaires, des producteurs et agriculteurs, et des particuliers (collectes fin novembre et juin). Un tel dispositif permet une aide de proximité à nos familles, les autres structures étant basées principalement sur Caen ou Falaise.

La Banque Alimentaire du Calvados en quelques chiffres :

- 1517 tonnes de denrées alimentaires collectées chaque année
- 46 associations et CCAS bénéficiaires
- 75 bénévoles, ces «Gilets orange» ont pour tâche de trier, stocker et redistribuer les denrées collectées.
- 1500 occasionnels pour les 2 collectes annuelles
- 3,2 millions de repas servis à 27.000 personnes tout au long de l'année



Service civique : Tiphaine, notre nouvelle « Volontaire »



Depuis le 12 novembre 2019, Tiphaine LE BARBIER a été engagée en service civique pour une durée de huit mois. Elle n'est pas une inconnue puisque qu'elle a déjà effectué, dans le cadre de sa scolarité, un stage de trois mois auprès du secrétariat de notre commune.

Titulaire d'un BAC SAPAT (service à la personne et au territoire), elle pourra mettre à profit ses connaissances au service de sa mission d'« ANIMATEUR ACCOMPAGNATEUR DES SENIORS ET AMBASSADEUR DES ACTIONS CITOYENNES ».

Elle assurera des rencontres avec les personnes isolées ou en difficulté et

mettra à jour le fichier les concernant. Elle aidera à l'organisation d'ateliers informatiques pour favoriser le lien social et intergénérationnel. Et elle apportera son aide au cours des rencontres et manifestations organisées pour les séniors (repas des aînés, séances séniors du cinéma...). En matière de solidarité, elle aidera à l'accueil des bénéficiaires de l'aide alimentaire mise en place par le CCAS, lors des distributions bimensuelles et notamment au suivi des séniors bénéficiaires de ce soutien.

Enfin elle participera aux actions de communication de la commune.

Quelques notions à propos du service civique :

Régi par la loi du 10 mars 2010, ce contrat s'adresse aux jeunes appelés « VOLONTAIRES » âgés de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Il matérialise leur engagement au service de la collectivité au travers de projets renforçant la cohésion sociale sur le territoire.

Les domaines de ses missions

sont multiples : Solidarité, action sociale et santé, culture loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et humanitaire, sécurité, intervention d'urgence.

L'Etat verse au volontaire une indemnité mensuelle nette de 472,97 € et la commune apporte un complément en nature (tickets restaurant, carte de transport, aide au permis de conduire) ou en espèces (107,58 €).

Après accord du conseil municipal, la commune doit faire une demande d'agrément auprès de l'Etat qui sera valable 3 ans, établir un projet de mission, désigner un tuteur pour accompagner le jeune pendant son contrat. Elle doit lui assurer une formation théorique civique et citoyenne et une formation de soins aux premiers secours.

Les volontaires interviennent en complément des agents communaux, sans s'y substituer.



Le marché du jeudi matin à Bretteville-sur-Laize

Un petit marché qui mérite votre visite !



Cet ancien marché a été relancé dans les années cinquante par Paul Bourneuf, un maraîcher local. Il a été longtemps constitué par lui-même qui vendait sa production de légumes et par un marchand de vêtements.

de marchandises souvent produites localement : poissons, fruits, légumes, fleurs, produits fermiers, vêtements et... même du couscous !...

Depuis, il a lieu chaque jeudi matin grâce à un noyau de fidèles courageux marchands qui proposent toutes sortes

Ce marché de proximité est un événement important pour les anciens, tant pour les rencontres que pour l'approvisionnement en produits frais !





le Congo Brazzaville

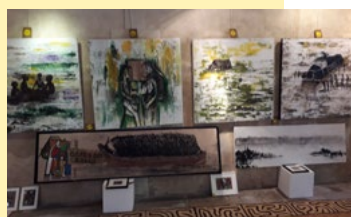
Une grande fête congolaise !



Exposition à l'église de Quilly

à la manière des Puces de Saint-Ouen avec tapis et tableaux au sol pour François Mafoua maquettes de tissus pour Bernard Missidimbazi

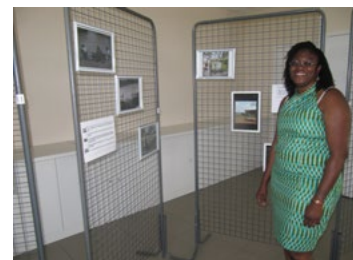
Vernissage du vendredi 27 septembre



Une journée au Congo Brazzaville

à travers l'objectif de Cynthia Samba et une rencontre enrichissante avec les élèves du cycle 3 de l'école de la commune.

Exposition au foyer communal



De gauche à droite : **Cynthia Samba** (photographe), **Bernard Missidimbazi** (artiste peintre, maquettiste de tissus congolais), **Cathy Granché** (témoin de la vie au Congo Brazzaville avant l'indépendance avec l'album de sa vie jusqu'à 16 ans au Congo) et **François Mafoua** (artiste peintre, musicien, superviseur de l'événement)



Contes

Salle de spectacle vendredi 4 octobre



Au rythme de la musique congolaise, Michel Rafa transporte les enfants des écoles de Bretteville et de Gouvix ravis dans l'univers des contes de son pays natal



Sur la place, le groupe Lemba nous fait voyager au Congo...



Matinée du samedi 5 octobre

Soirée du samedi 5 octobre



Le groupe Lemba de Michel Rafa
Musique traditionnelle congolaise



Deux concerts dans la salle de spectacle



L'orchestre African'Rumba
de François Mafoua
Découverte de la Rumba congolaise



Repas congolais dans la salle des fêtes

Une salle accueillante...



Une belle ambiance...



Vendredi 11 octobre

Documentaire

« **Sur les chemins de la Rumba** » à la salle de cinéma, avec la participation de Michel Rafa. Images somptueuses du Congo Brazzaville nous éclairent magnifiquement sur les origines de la Rumba, musique et danse qui a pris naissance au Congo puis s'est propagée à travers l'Afrique et les autres continents...



Trente ans de vie culturelle proposée aux Brettevillais !

Ce sont des années de rencontres artistiques en tous genres, de découvertes de nombreux pays et de régions françaises. Nous y avons vécu des moments de joie, de plaisirs, d'émotions, de prises de conscience et d'enrichissements personnels.



L'Association A LAIZE/SCÈNE poursuit ce travail : elle est une émergence de la commission culturelle de Bretteville-sur-Laize mise en place en 1989. La création de cette association date de mai 2018. Après presque 30 années de fonctionnement en commission, ce dispositif associatif s'est avéré nécessaire afin de promouvoir les différentes manifestations culturelles de la commune. Une dynamique est née avec des

membres tous très impliqués dans les différentes actions menées telles «Les semaines de Quilly», rendez-vous annuel fin septembre consacrée à un pays, ou des manifestations diverses dont l'originalité remporte un vif succès. Un bureau élu, une dizaine de membres motivés et une liberté d'action aident en toute transparence la municipalité dans l'organisation des manifestations. Tout au long de l'année, l'association propose des concerts, des pièces de théâtre et des expositions dont elle organise la plupart des vernissages. L'association A LAIZE/SCÈNE ne demande qu'à s'agrandir afin d'ouvrir de nouveaux horizons avec des idées nouvelles. N'hésitez pas à venir la rejoindre pour contribuer aux actions culturelles. Contact mairie : 02 31 23 50 02

marché de Noël



Le marché de proximité du 12 décembre a été le 11^{ème} marché organisé par la commission « Vivre Ensemble ». Mis en place pour soutenir les producteurs et artisans locaux et favoriser les circuits courts, il s'est progressivement développé avec, à l'origine, huit participants. Ce dernier marché présentait 24 exposants dont les produits sont issus d'une agriculture raisonnée ou bien réalisés avec un savoir-faire unique. La météo capricieuse n'a pas découragé les Brettevillais venus en grand nombre, et qui ont pu apprécier une palette très

étendue de produits gastronomiques ainsi que des créations originales autour d'un vin chaud proposé par le Comité de jumelage du Cingal. Si certains produits restaient incontournables : Le fromage de CARROUGES (Gaec Mercier), l'andouille (Antoine PHILIPPE), le miel (Les ruchers de la Suisse Normande - Gaec LETELLIER), « Les légumes de Sophie » et bien d'autres. Des produits inédits ont été proposés sur ce marché : des produits cidricoles de Damien DESLANDES, des produits écologiques d'entretien ((Arnaud DUMONT) et des bijoux en filigranes d'aluminium et de cuivre (Le

BOIS de ROSE). Le Père Noël, sans sa calèche à cause de la pluie, a rencontré les enfants et leur a distribué des chocolats. Des ateliers avaient été organisés pour eux : maquillages et brochettes de bonbons de Noël assurés par l'association MAM BULLE d'ENFANTS et décoration de muffins et sablés de Noël cuisinés par le chef Jacky MADELAINE assisté de deux bénévoles (Francine RAUX LE ROY et Sylvie MASSON). Pour clôturer cette soirée de chaleureuses rencontres, un feu d'artifice a illuminé le ciel de notre village.

Mairie

Secrétariat : 02.31.23.50.02

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h, sauf les lundis & mercredis après-midi.

Courriel : secretariat@commune-brettevillesurlaize.com

Site internet : bretteville-sur-laize.a3w.fr

Permanence du Maire : le mercredi de 10h à 12h

Médiathèque : 02.31.08.49.51

Courriel : mediatheque@commune-brettevillesurlaize.com

Horaires d'ouverture : lundi 10h30-12h, mardi 14h30-17h, mercredi 10h-12h & 14h-18h, jeudi 10h-12h, samedi 10h-13h

Cinéma tous les vendredis à 20h45 : <http://cinema-bretteville.fr>

Point Info 14 : 02.31.23.49.47

Courriel : pointinfo14.brettevillelaize@gmail.com

Rendez-vous permanence CAUE - conseil architecture : 02.31.15.59.60 / www.caue14.fr

Tarifs locations

Salle des fêtes :

	Avec vaisselle	Sans vaisselle
Habitant de la commune :	340 €	240 €
Habitant hors commune :	500 €	400 €

Chauffage pour 2 jours : 88 € (du 15/10 au 15/04)

Vin d'honneur : 54 € (+chauffage : 13 €)

Etat des lieux / Location vaisselle :

contacter la mairie (Prêt gratuit de tables et de chaises)

Santé

SMUR : 15

Médecins : M. de la Provôté : 02.31.23.55.54
M. L'Hirondel : 02.31.23.52.56
M. Maindrelle : 02.31.23.52.54
M. Parat : 02.31.23.50.03

Kinésithérapeutes : Cabinet : 02.31.23.53.44

M. Croquevieille, Mlle Stefani

Orthophoniste : Mme Dumontet : 06.51.48.45.66

Mme Huet : 02.31.74.16.46

Infirmiers : Cabinet : 02.31.23.53.26

Mme Still, M. Dulowski, Mme Doron

Remplaçante : Mme Berthelot

Dentiste : Mme Roger : 02.31.23.54.90

Podologue : Mme Croquevieille : 02.31.34.23.64

Sophrologue : Mme Sosson : 06.29.23.74.02

Ostéopathe : M. Kostrz : 06.10.54.96.47

Pharmacie : 02.31.23.50.23 Mme Renouf, M. Brotelande

Pharmacie de garde la plus proche de chez vous :

N° audiotel 3237 (24h/24h) / www.3237.fr

Scolaire et petite enfance

Ecoles : 02.31.23.50.06

Collège : 02.31.23.50.66

Réseau d'aide : 02.31.85.42.77

Cantine : 02.31.79.61.61

Garderie scolaire communale : 02.31.29.90.63

Micro-crèche : 09.86.31.82.68

Courriel : 123soleilbretteville@gmail.com

Assistants maternelles :

www.calvados.fr (rubrique «services en ligne»)

Séniors

Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R)

4 rue Paixhans – 14680 Bretteville-sur-Laize

Contacts : 02.31.26.50.19

Courriel : bret.laize@fedel4.admr.org

Ouvert au public le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30

Centre Local d'Information et

de Coordination gérontologique (C.L.I.C), antenne de Falaise

4 rue de la Résistance, Bâtiment B - 14700 Falaise

02 31 41 41 90 / Courriel : clcpaysdefalaise@cg14.fr

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Maison de retraite : E.H.P.A.D «Les Chanterelles» :

Lieu-dit « la Moissonnière » 14680 Bretteville/Laize

02.31.23.81.21 Courriel : residence.chanterelles@resalia-ms.com

Social

Pôle Emploi : 3949

Travail Emploi Formation (T.E.F.) :

Lieu-dit « Les Riffets » – 14680 Bretteville-sur-Laize

02 31 23 89 38 – Courriel : tefducingal@gmail.com

Vetifer du Cingal : 02.31.95.00.48

R.E.S.P.I.R.E. du Cingal (ressourcerie) : 07.50.14.89.80

Mission Locale Caen Calvados Centre,

antenne de Falaise : Tél. : 02 31 90 23 92

Centre socio-médical du Conseil départemental

3 rue du général de Gaulle - 14680 Bretteville-sur-Laize

02.31.41.64.72

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h30

Secours Catholique : Mme Lechâtellier : 02.31.23.57.12

CCAS : mairie de Bretteville-sur-Laize

Allô Maltraitance : 0800 05 1234

Maltraitance adultes : 3977

Non au harcèlement : 3020

Autres services

Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande

4, Rue Docteur Gourdin - THURY-HARCOURT -LE HOM

02 31 79 61 61

Gendarmerie : 02.31.15.07.00 ou 17

Pompiers : 18

Presbytère : 02.31.23.52.43 / Messe le dimanche à 10h30

Marché hebdomadaire : tous les jeudis matin

VEOLIA (eau) : 09.69.39.56.34 (24h/24h - 7 j. / 7 j.)

Permanence député :

Une fois par mois (affichage en mairie)

Taxi : 06.11.28.93.72 / Courriel : isataxi@gmail.com

Ma Commune Ma Santé : M. Guillaume LEROUILLEY,

55 av Chéron Caen, 06 61 41 82 31

www.macommunemasante.org / 05.64.10.00.48

Présence verte : Mme Hélène Desrue / 02.31.25.39.10

Courriel : presenceverte.msaservices-cotesnormandes.fr

Traitement des déchets

SMICTOM de la bruyère :

Bureaux : Site des Aucrais, Gouvix - 02.31.23.84.63

Courriel : smictomdelabruyere@gmail.com

Site internet : www.smictomdelabruyere.fr

Déchetterie Saint Martin de Fontenay : RD235,

à la sortie de Fontenay-le-Marmion

Courriel : plateformesmf@gmail.com

Ordures ménagères : Ramassage le mardi matin.

Distribution annuelle de **sacs-poubelles** en fin de 1er trimestre.

Calendrier de collecte à consulter sur site internet.

Corps creux et cartonnettes : Ramassage en sacs jaunes

Calendrier de collecte à consulter sur site internet

Déchets électriques et électroniques à déposer au SMICTOM,

le premier et le troisième samedi du mois de 9h à 12h.

Tri sélectif : Conteneurs face au tennis de table, rue Jean Jaurès

et rue de la Criquetière.

DASRI : Déchets d'Activité de Soin à Risques Infectieux

(seringues, aiguilles), collecte à la pharmacie.

Piles usagées : bacs sous les plans de la commune

(Place de la mairie et du collège).

Benne à déchets verts (atelier communal des Hautes-Varendes) :

Fermée : réouverture en avril 2020

SITA (Déchetterie) Les Aucrais - 14190 Cauvicourt 02.31.23.59.12.

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à

16h45, le samedi de 9h à 11h45.

Calendrier des manifestations

Janvier 2020

10 : Vœux du maire (SdF)
11 : Loto – CINGAL FOOTBALL CLUB (SdF)
17 : Séance séniors – LES CINGLAIS DU CINEMA (SdF, C)
18 : Soirée – BBC (SdF)
21 : Spectacle – Ecole des 4 vents (C)
23 : Galette – ENTRAIDE SECTION SPORTIVE (F)
25, 26 : Représentation théâtrale – LES TROUBADOURS DE LA LAIZE (SdF, C)
25 : Galette – SEKOLY (F)

Février 2020

1^{er} : Repas spectacle - ZAM ZAM 'B (SdF)
7 : Collecte - AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU CINGAL (SdF)
9 : Après-midi jeux de société – APE (SdF)
11 : Messe des malades – PAROISSE ST GERMAIN EN PLAINE (SdF)
14 : Séance séniors – LES CINGLAIS DU CINEMA (SdF, C)
15 : Randonnée/ Goûter – OFFICE du TOURISME (F)
20 : Assemblée générale – CREDIT AGRICOLE – (SdF, C)
25/26/27 : Braderie – SECOURS CATHOLIQUE (SdF)

Mars 2020

7 : Loto – COMITE de JUMELAGE du CINGAL (SdF)
12, 13, 14 : Distribution sacs poubelles (SdF)
14 : Théâtre – LES PLANCHES de la SUISSE NORMANDE (SdF, C)
15 : Elections municipales (SdF)
20 : Séance séniors – LES CINGLAIS DU CINEMA (SdF, C)
21 : Concert – TRES KLAPS (C)
22 : Elections municipales (SdF)
28 : Bal country – BRETT COUNTRY 14 (SdF)

Avril 2020

4 : Jeu de piste – APE (SdF)
4 : Spectacle EXIL – CULTURE SdF, C)
10 : Séance séniors – LES CINGLAIS DU CINEMA (SdF, C)

11 : Atelier Pâques – MAM BULLE d'ENFANTS (F)
14/15/16 : Braderie – VETIFER /TEF (SdF)
23 : Assemblée générale – GROUPEAMA (SdF et C)
26 : Repas – ENTRAIDE BRETTEVILLAISE/CCAS (SdF)
30 : Vide grenier – CINGAL FOOTBALL CLUB (SdF)

Mai 2020

1^{er} : Vide grenier – CINGAL FOOTBALL CLUB (SdF et place)
8 : Commémoration Fête de la VICTOIRE (SdF et place)
17 : Fête de la Paroisse – PAROISSE ST GERMAIN EN PLAINE (SdF)
30 : Battle internationale – WEST'ART DANCE (SdF, C)
31 : Spectacle fin d'année – ZAM ZAM'B (gymnases)

Juin 2020

10 : Commémoration anniversaire bombardement de la commune (SdF et Place)
12 : barbecue – COMITE de JUMELAGE (F)
13 : Gala Danse – ESSOR DU VAL CLAIR (SdF et C)
14 : Gala Théâtre– ESSOR DU VAL CLAIR (C)
14 : Trophées du CINGAL (gymnases)
16 ou 23 : Spectacle fin d'année – COLLEGE DU CINGAL – (SdF,C) à confirmer
18 : Marché de proximité (SdF)
20 : Concert - LA CINGALAIZE (SdF ou C ou église)
21 : Spectacle – TOUYOUX ((SdF, C)
25 : Repas fin d'année – ENTRAIDE SECTION SPORTIVE (F)
27 : Spectacle fin d'année – WEST'ART DANCE (SdF, C)
27 : Vernissage – BAZ'ART (Quilly)

Juillet 2020

2: Teen party fin d'année – ARPE du COLLEGE (SdF)
4 / 5 : Stages danses et percussions africaines – ZAM ZAM 'B (SdF)
14 : Cérémonie Fête Nationale (SdF et Place)
14 : Feu d'artifice (Urville)

SdF : salle des fêtes / C : cinéma / F : foyer communal

Août 2020

29 : Concert fin d'été (terrasse, SdF)

Septembre 2020

5 : Forum des associations (SdF et gymnases)
11 : Collecte - AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU CINGAL (SdF)
12 au 27 – SEMAINES de QUILLY (SdF, C, F)
29 et 30 : Braderie – SECOURS CATHOLIQUE (SdF)

Octobre 2020

1^{er} : Braderie
SECOURS CATHOLIQUE (SdF)
10 : Teen party Halloween – ARPE COLLEGE (SdF)
17 : Spectacle – TOYOUX (SdF)
23 : Séance cinéma enfants LES CINGLAIS DU CINEMA (C)
27-28-29 : Braderie – VETIFER /TEF (SdF)
30 : Séance cinéma enfants LES CINGLAIS DU CINEMA (C)
31 : Atelier Halloween – MAM BULLE d'ENFANTS (SdF)

Novembre 2020

7 : Soirée – CINGAL FOOTBALL CLUB (SdF)
11 : Commémoration armistice (SdF et Place)
14 : Bal country – BRETT COUNTRY 14 (SdF)
20 : Séance séniors – LES CINGLAIS DU CINEMA (C)
22 : Bourse aux jouets – ESSOR DU VAL CLAIR (SdF)
27 : Repas – AMIS DE LA MUSIQUE (F)
28/29 : Théâtre – TROUBADOURS de la LAIZE (SdF, C)

Décembre 2020

5 : SAINTE BARBE – AMICALE DES SAPEURS POMPIERS – (SdF)
10 : Marché de proximité (SdF)
12 : Assemblée générale FS CALVADOS – AMICALE BARBERY CYCLO (SdF, C)
15 : Spectacle de Noël – CRECHES 1, 2, 3, SOLEIL – (SdF)
16 : Arbre de Noël – AMICALE de la GENDARMERIE (SdF)
17 : Gouter des Anciens (SdF)
18 : Arbre de Noël – TEF (F)
19 : Gouter de Noël – BBC (SdF et C)
23 : Séance enfants – LES CINGLAIS DU CINEMA (SdF, C)
31 : Soirée du club – CDF BOXING CLUB (SdF)

Janvier 2021

23,24 : Représentation théâtrale – LES TROUBADOURS DE LA LAIZE (SdF, C)